

du Canada. Il va sans dire que je suis entièrement d'accord avec vous sur ce point.

Le vice-président: Y a-t-il d'autres questions? Professeur Brecher, tous ceux qui voulaient vous interroger l'ont fait et, au nom de tous les membres du Comité, je vous remercie de votre bel exposé. Il est clair que vous avez su intéresser tout votre auditoire, à en juger par le nombre de questions posées et le temps pendant lequel nous vous avons accaparé. Vous avez sans doute établi un précédent quant à la durée de l'interrogatoire.

M. Allmand: Pouvons-nous proposer d'inclure au compte rendu l'exposé du professeur Brecher qu'on nous a remis?

Le vice-président: La proposition est-elle recevable? Il s'agit du document intitulé «Le neutralisme—son analyse».

M. Allmand: Il a été commenté pendant l'interrogatoire et, aussi, au début, par le professeur Brecher.

Le vice-président: La proposition est recevable.

M. Allmand: Je propose que le document en question soit imprimé en appendice au compte rendu de la séance.

La motion est approuvée.